

Parcours de candidature : liaison avec la communauté de foi

Guide d'orientation

2024



Office of / Bureau de la
vocation

The United Church of Canada
L'Église Unie du Canada

Parcours de candidature : liaison avec les communautés de foi – Guide d’orientation (2024)



Copyright © 2024
The United Church of Canada
L’Église Unie du Canada



Le contenu de cette ressource est autorisé sous la Licence d’attribution non commerciale sans œuvres dérivées (by-nc-nd) de Creative Commons. Pour consulter un exemplaire de cette licence, visitez le

<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/2.5/ca/legalcode.fr>. Toute reproduction doit inclure l’avis de droits d’auteur de l’Église Unie et la licence de Creative Commons.

La recherche de la propriété des droits d’auteurs concernant le matériel ci-inclus a été faite avec soin. L’éditeur acceptera avec gratitude toute information lui permettant de rectifier une référence ou un crédit dans les éditions à venir.

The United Church of Canada
L’Église Unie du Canada
3250 Bloor St. West, Suite 200
Toronto, ON
Canada M8X 2Y4
1-800-268-3781
united-church.ca

Cette publication a été rendue possible grâce à

**Mission
and Service**

Table des matières

À propos de la liaison avec les communautés de foi	4
Le contexte d'apprentissage.....	4
Qu'est-ce que la formation ministérielle supervisée (FMS) ?.....	4
La liaison avec les communautés de foi	5
Modèle d'alliance d'apprentissage.....	12
Alliance d'apprentissage.....	12
La célébration de l'alliance	13
Exemple de célébration d'alliance.....	13

À propos de la liaison avec les communautés de foi

Le contexte d'apprentissage

Les personnes candidates appelées par l'Église à servir sont **formées au ministère** au moyen de trois parcours de préparation intégrée :

Communauté de foi	École de théologie	Discernement personnel et collectif
La personne candidate est ou devient immergée dans la vie de l'Église en tant que lieu principal d'apprentissage, d'exercice et de formation au ministère. Elle prend pour modèle les autres membres du personnel ministériel, et dépend du soutien et de la rétroaction des laïques, de la relation avec un superviseur ou une superviseure, et de la surveillance des employeurs. L'Église appelle ses leaders à servir dans le ministère et les forme à ce ministère.	La personne candidate suit un programme intégré de formation théorique et pratique et de formation ministérielle dans une école de l'Église Unie du Canada (ou, dans certains cas, a commencé ou a suivi un autre programme agréé auquel s'ajoutent des cours de l'Église Unie). Toutes les écoles de théologie de l'Église Unie offrent des programmes intégrés de pratique et d'études qui satisfont à des objectifs d'apprentissage standards grâce à divers modes de prestation.	La personne candidate s'engage dans un processus continu de discernement, d'intégration, de préparation personnelle et spirituelle, et dans une relation intentionnelle avec le conseil des candidatures et d'autres mentors comme des aînés et aînées, des guides spirituels et des accompagnateurs et accompagnatrices, de manière à ce que le discernement de l'appel, de l'aptitude et de la préparation au ministère soit effectué par l'ensemble de la communauté.

Qu'est-ce que la formation ministérielle supervisée (FMS) ?

La formation ministérielle supervisée (FMS) est une expérience d'apprentissage intentionnel qui permet aux personnes se préparant au ministère d'approfondir leur leadership ministériel, de réfléchir sur le plan théologique à l'exercice du ministère, d'acquérir de saines habitudes pour prendre soin de soi, d'améliorer leurs compétences ministérielles et de former leur identité pastorale.

- La FMS est décrite plus en détail dans la ressource intitulée *Parcours de candidature : la formation ministérielle supervisée*, accessible dans la page Web [Devenir pasteur ou pasteure : Parcours de candidature](#).
- La FMS se déroule dans un lieu de formation précis, soit une communauté de foi qui a été approuvée comme cadre approprié pour l'apprentissage et qui répond aux exigences de la FMS. Cette expérience d'apprentissage demande de réfléchir à l'exercice du ministère avec l'aide de la rétroaction d'une communauté de foi sur les progrès réalisés dans l'atteinte d'objectifs d'apprentissage donnés, grâce à la supervision et à l'évaluation.

- L'expérience d'apprentissage intégré repose sur une [alliance d'apprentissage](#) et exige réflexion et intégration sur l'exercice du ministère avec l'aide d'un superviseur ou d'une superviseuse de la formation et de la liaison avec les communautés de foi.

La liaison avec les communautés de foi

La liaison avec les communautés de foi (LCF) est composée de membres laïques du lieu de formation qui se consacrent à réaliser la mission et le ministère de l'Église, à soutenir et à guider la personne candidate, à participer activement à l'alliance d'apprentissage et à aider la personne candidate à savoir comment son ministère est perçu. Un minimum de deux, de préférence trois (et jusqu'à cinq) personnes sont nommées à ce rôle afin de partager la responsabilité et d'offrir un large éventail de perspectives pour évaluer l'expérience que fait la communauté de foi du ministère de la personne candidate.

La liaison avec les communautés de foi est nommée par l'instance dirigeante de la communauté de foi. Si seule une petite équipe peut assumer ce rôle, il est recommandé qu'elle s'engage à demander à d'autres membres de la communauté de foi ce qu'ils et elles pensent de la rétroaction qu'elle donne à la personne candidate. La LCF ne peut pas être un membre du personnel rémunéré de la communauté de foi ni un membre de son comité du ministère et du personnel (MP).

Le rôle de la liaison avec les communautés de foi

La LCF agit comme observateur inestimable de l'exercice du ministère par la personne candidate sur le terrain. Elle rencontre régulièrement la personne candidate pour la soutenir, l'encourager et interpréter honnêtement l'expérience que la communauté de foi fait du ministère de la candidate ou du candidat.

- La LCF est responsable d'aider la communauté de foi à comprendre le processus et les objectifs de la formation ministérielle supervisée. Elle est également chargée d'aider la personne candidate à connaître et à comprendre la communauté de foi.
- La LCF prépare deux évaluations pour le conseil des candidatures. S'il s'agit d'une très petite équipe, elle sollicite la participation d'autres personnes de confiance pour évaluer le ministère de la personne candidate. Un modèle de rapport d'évaluation est fourni lors de la formation de la LCF.

Community of Faith Connection Report				
Please DESCRIBE how the candidate performs in this area of ministry				
Area of Responsibility ethical-standards-practice-ministry-personnel.pdf	Evidence of competence in this area of ministry			Please describe this area of ministry and give examples:
	limited ✓	developing ✓	well- developed ✓	
1) pastoral care As providers of pastoral care, candidates for ministry <ul style="list-style-type: none"> ▪ are sensitive to the situation and needs of those to whom they offer pastoral care, and recognize the unique dynamics of the pastoral relationship ▪ provide a supportive presence for and are accessible to people in times of change and crisis ▪ encourage and facilitate a process to ensure that pastoral care occurs on a regular basis Any other responsibilities in this area of ministry	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Les compétences clés de la LCF

- vision du ministère comme un projet commun aux laïques et aux membres du personnel ministériel
- écoute active
- confidentialité
- connaissance des différents aspects de la communauté de foi
- capacité à observer le comportement et à offrir une rétroaction constructive et des encouragements
- compétences interpersonnelles et bonne communication
- compétences administratives (prise de notes, tenue de dossiers, rédaction de rapports d'évaluation, planification de réunions)

La LCF est chargée d'aider la personne candidate dans son processus d'apprentissage, de rendre compte à l'instance dirigeante qui a nommé l'équipe et d'évaluer l'efficacité de la personne candidate comme pasteur ou pasteure dans sa communauté de foi.

La relation avec le comité du ministère et du personnel

Le comité du ministère et du personnel gère la relation de travail entre la communauté de foi et la personne candidate. Il supervise également les conditions de travail et la rémunération, revoit régulièrement la description du poste et procède à une évaluation annuelle du rendement ([évaluations du personnel ministériel](#)).

Les réunions de la LCF

À l'aide de moments prévus pour la conversation, la prière et la réflexion, la LCF soutient la formation continue de la personne candidate au ministère. Au cours des réunions, les membres doivent offrir leur soutien, prendre des notes pour les rapports d'évaluation, donner leur avis et réfléchir aux possibilités de formation continue. Il est recommandé d'utiliser les [Normes d'éthique et de pratique pour le personnel ministériel](#) comme guide pour les réunions.

- La LCF doit se préparer avant l'arrivée de la personne candidate afin de lui offrir un accueil chaleureux dans la communauté de foi. Si la personne a un conjoint ou une conjointe ou une famille, invitez-les à une rencontre sociale pour leur souhaiter la bienvenue et apprendre à les connaître.
- Si la LCF est formée d'un petit groupe, elle peut désigner une personne responsable ou un président ou une présidente, qui sait encourager les membres de l'équipe à participer aux discussions, à exprimer leurs points de vue et à s'écouter les uns les autres.
- La LCF rencontre fréquemment la personne candidate au début de la formation ministérielle supervisée afin de faire connaissance avec elle et de rédiger l'alliance d'apprentissage. Par la suite, la LCF peut rencontrer la personne une fois par mois. D'autres rencontres peuvent être nécessaires pour achever les évaluations.
- Les rencontres doivent se tenir dans un endroit confortable et sans distractions, par exemple dans une salle d'église ou au domicile d'un membre de la LCF.
- Si la LCF agit seule, elle ne doit pas inviter d'autres membres de la communauté de foi à participer aux rencontres. Seuls les membres de la LCF et, à l'occasion, la superviseure ou le superviseur de la formation, rencontrent la personne candidate lors des réunions de la LCF.
- La durée des réunions dépend du temps nécessaire pour discuter en profondeur des aspects du ministère, ainsi que du temps consacré à la prière et aux relations sociales. La superviseure ou le superviseur de la formation peut encourager la personne candidate à proposer des points particuliers à l'ordre du jour de la réunion en lien avec ses objectifs d'apprentissage ou peut souhaiter participer à une réunion à l'occasion, à l'invitation de la LCF.
- Comme les réunions doivent porter sur l'expérience de la communauté de foi et celle du candidat ou de la candidate, il n'est pas judicieux que sa conjointe ou son conjoint ou d'autres membres de sa famille y assistent.

Le plan des réunions

La première rencontre de l'équipe de LFC ou d'un de ses membres avec la personne candidate a lieu avant le début de la formation ministérielle supervisée. Cette rencontre est l'occasion de :

- Faire connaissance, orienter la personne candidate dans la communauté de foi, organiser sa présentation à la communauté de foi et s'assurer que le soutien du comité du ministère et du personnel est en place pour cette personne.
- Remplir et soumettre le premier rapport en remplissant uniquement la partie supérieure pour indiquer que la relation avec la LCF a commencé.
- Lire ensemble les [Normes de pratique](#) et discuter de tout point que cette lecture soulève. Y a-t-il des aspects évidents pour lesquels le candidat aurait besoin de plus de soutien ? Y a-t-il des occasions à venir liées à un ou plusieurs domaines de responsabilité que la personne candidate pourrait saisir ? Y a-t-il des domaines dans lesquels la personne candidate est la plus désireuse de s'engager ou qu'elle appréhende ?
- Discuter de la structure des réunions régulières et de ce qui aiderait le plus la personne

candidate à s'autocritiquer et à se perfectionner grâce à la rétroaction sur son exercice du ministère. Apprendre quelle méthode est la plus appropriée pour offrir la rétroaction à cette personne.

- Discuter des liens qui existent entre les objectifs d'apprentissage fixés avec le superviseur ou la superviseuse de la formation et les normes de pratique ministérielle.

Il est possible d'utiliser la rubrique prévue pour la rétroaction dans le rapport comme élément de base lors des réunions suivantes de la LCF et la personne candidate pour discuter de l'expérience ministérielle de la personne candidate et de la réaction de la communauté de foi à son leadership. Ces réunions peuvent aussi servir à réfléchir aux événements survenus au cours du dernier mois et à l'expérience qu'en ont faite la personne candidate et la communauté de foi.

- Avant la remise des évaluations de mi-parcours et finale, utilisez les réunions pour discuter de l'évaluation avec la personne candidate et le superviseur ou la superviseuse de la formation.
- Profitez de la dernière réunion pour exprimer votre gratitude et les apprentissages mutuels.

L'alliance d'apprentissage

L'alliance d'apprentissage est un engagement à travailler, à apprendre et à grandir ensemble par égard pour le ministère de l'Église et, en particulier, pour la part qu'y joue la personne candidate.

- Les objectifs d'apprentissage sont fixés par le superviseur ou la superviseuse et la personne candidate, conformément au contexte de la communauté de foi en tant que lieu de formation. Les objectifs sont présentés à la communauté de foi pendant une célébration afin de reconnaître l'alliance de toutes les parties dans l'expérience d'apprentissage de la formation ministérielle supervisée : la personne candidate, la superviseuse ou le superviseur, la liaison avec les communautés de foi et toute la communauté de foi. Le ou la ministre du Bureau de la vocation peut fournir des ressources supplémentaires pour la création d'une alliance d'apprentissage.

La rétroaction

La LCF, agissant au nom de la communauté de foi, offre à la personne candidate une rétroaction continue qui reflète son exercice du ministère afin qu'elle ait l'occasion d'apprendre et de grandir.

- Si la LCF est un très petit groupe, on attend d'elle qu'elle compare ses perceptions avec celles d'autres personnes de confiance dans la communauté. Elle n'a pas à valider toutes ses opinions, mais plutôt à vérifier et à enrichir ses propres interprétations et expériences avant de donner une rétroaction.
- Une rétroaction utile est descriptive plutôt que moralisatrice, spécifique plutôt que générale, et elle donne des options pour d'éventuelles améliorations. Elle comprend des observations positives et des félicitations.

- Il peut être utile de donner à la candidate ou au candidat l'occasion de demander une rétroaction, par exemple au moyen d'un questionnaire à l'intention de la paroisse, ou de demander à la LCF des commentaires sur une expérience en particulier.
- La rétroaction est plus utile quand elle est donnée à la première occasion, axée sur un comportement que la personne candidate peut changer et liée aux normes de pratique ministérielle.
- La rétroaction nécessite courage et grâce, équité, honnêteté et humilité.

La résolution des conflits

Même dans les meilleures relations, des désaccords peuvent survenir. Au début du cheminement que la communauté de foi et la personne candidate entreprendront ensemble, il est important de préciser la manière dont les conflits seront réglés.

- L'alliance d'apprentissage prévoit un processus de résolution pour les conflits que les personnes concernées n'arrivent pas à régler, qui comporte la désignation d'une tierce partie pour aider au processus.
- Chaque partie doit établir les mesures à prendre en cas de conflit.
- La personne ou les personnes qui assurent la LCF peuvent nommer une personne à l'extérieur de la communauté de foi qui leur semble compétente pour assurer la médiation. La personne candidate peut aussi nommer quelqu'un, de même que la superviseure ou le superviseur.
- Ce processus doit être indiqué dans l'alliance d'apprentissage, qui est présentée dans le cadre de la célébration d'alliance avec la communauté de foi.

Les limites et la confidentialité

Comme toutes les relations, celle entre la personne candidate et la communauté de foi est basée sur la confiance. Il s'agit d'un lien sacré établi par l'alliance d'apprentissage qui assure la sécurité et la protection des deux parties. On s'attend à ce que les propos tenus lors des réunions de la LCF restent confidentiels, afin que la personne candidate et la LCF puissent exprimer en toute sécurité leurs questions, leurs préoccupations ou leurs soucis sans craindre de les voir divulgués. Cela contribue également à créer un contexte de respect et de confiance. La personne candidate et la LCF doivent respecter la confidentialité.

- La LCF fera part de ses commentaires sur les objectifs d'apprentissage dans l'évaluation, qui sera vue par d'autres personnes. Ceci n'est fait qu'après l'avoir communiqué tout d'abord à la personne candidate et en omettant autant que possible les renseignements confidentiels.
- La confidentialité n'est pas la même chose que le secret. La LCF est tenue par la loi de signaler toute preuve d'abus sexuel ou d'activité criminelle.
- En outre, la LCF est tenue de communiquer tout renseignement susceptible de nuire à la personne candidate, à la communauté de foi ou à l'Église dans son ensemble. Si la LCF envisage de rompre la confidentialité, elle doit d'abord consulter le ou la ministre du Bureau de la vocation pour obtenir des conseils.

Les rapports

La communauté de foi doit rédiger un rapport de mi-parcours et un rapport final. Si la LCF est un petit groupe, tous ses membres doivent participer à la préparation de ces rapports. Si la LCF compte deux personnes, le rapport doit présenter des points de vue plus variés que seulement les leurs, obtenus au moyen de consultations pour corroborer et élargir leur vision.

- Le rapport de la LCF est communiqué à la superviseuse ou au superviseur de la formation et au candidat ou à la candidate ; les rapports du superviseur ou de la superviseuse et de la personne candidate sont transmis à la LCF.
- Il incombe à la personne candidate de veiller à ce que les trois rapports (celui de la LCF, celui du superviseur ou de la superviseuse de la formation et celui de la personne candidate) soient signés par tous les membres, copiés et transmis là où ils doivent l'être.
- Une discussion ouverte et franche tout au long du mandat est essentielle. Les rapports ne doivent pas réserver de surprises à la personne candidate.

Comment faire une bonne évaluation ?

- Utiliser le formulaire fourni par le candidat ou la candidate ou son ou sa ministre du Bureau de la vocation et rédiger des commentaires détaillés dans chaque section. Lors de la rédaction du rapport final, il est très utile de reprendre le rapport de mi-parcours et d'y ajouter les nouvelles informations en utilisant une police de caractères différente.
- Prendre des notes tout au long du mandat.
- Il ne doit pas y avoir de surprises pour la personne candidate. Le contenu du rapport doit constituer un résumé de la rétroaction donnée.
- Donner des exemples clairs et concrets. Par exemple, au lieu d'indiquer « prêche bien », il sera plus utile d'utiliser une formule comme « prêche d'une voix claire, et raconte des histoires captivantes qui font le lien entre le passage du texte biblique et notre vie quotidienne, en particulier le moment où... ».
- Indiquer tant des félicitations que des aspects à améliorer. Nous avons TOUJOURS quelque chose à apprendre.
- Écrire avec honnêteté et bienveillance sur la personne candidate et son ministère dans l'Église.

Référence

- [Parcours de candidature : Politique](#)
- [Normes d'éthique et de pratique pour le personnel ministériel](#)
- [Guide des compétences pour la formation au ministère et le leadership ministériel tout au long de la vie](#)
- [Parcours de candidature : Formation ministérielle supervisée – Orientation à l'intention de la superviseuse ou du superviseur de la formation](#)
- Série de ressources sur la formation ministérielle supervisée :
 - [Formation ministérielle supervisée : Rôles, responsabilités et rapports](#)
 - [Formation ministérielle supervisée : Objectifs et alliance d'apprentissage](#)

- [*Formation ministérielle supervisée : Réflexion théologique*](#)
- [*Formation ministérielle supervisée : Rétroaction et évaluation*](#)

Tous les documents en français se trouvent sur la page Web [Devenir pasteur ou pasteure : parcours de candidature](#) ; ceux en anglais, sur la page Web [Candidacy Pathway](#).

Modèle d'alliance d'apprentissage

Alliance d'apprentissage

Cette alliance d'apprentissage couvre la période du _____ au _____
à _____

- Nom de la personne candidate _____
- Nom de la superviseure ou du superviseur _____

La supervision durera du _____ (date) à _____ (lieu)
avec des occasions de réfléchir aux objectifs d'apprentissage.

- Nom de la personne représentant de la liaison avec les communautés de foi _____

Les réunions de la liaison avec les communautés de foi se tiendront à _____ (lieu)
avec des occasions de réfléchir à l'exercice du ministère.

L'évaluation aura lieu à mi-parcours et à la fin du stage selon le processus suivant :

Conscients et conscientes de notre humanité, nous acceptons le processus de résolution des conflits
suivant :

Toutes les parties acceptent cette alliance d'apprentissage, et ses objectifs d'apprentissage connexes,
avec des possibilités de révision au fur et à mesure de l'apprentissage.

Signatures _____ (personne candidate)
_____ (superviseure ou superviseur)
_____ (personne représentant la
liaison avec les communautés
de foi)

Date _____

Pièces jointes : Les objectifs d'apprentissage et les plans d'action des parties à l'alliance sont joints en
annexe, ainsi que des documents supplémentaires qui décrivent l'alliance.

La célébration de l'alliance

Les rituels sont importants dans le processus d'apprentissage. Grâce à des liturgies appropriées, les personnes qui prennent part à l'alliance établissent et célèbrent les différentes étapes de l'alliance. Une liturgie prononcée au début de l'alliance d'apprentissage peut contribuer à clarifier les conditions de l'alliance et à confirmer l'engagement de toutes les personnes qui y participent. C'est aussi un moyen d'impliquer les membres de la charge pastorale.

Il est utile de communiquer les objectifs d'apprentissage à la communauté de foi afin que l'ensemble de la communauté se sente impliquée. Cette démarche peut se faire de différentes façons, comme en insérant un feuillet ou une mention dans le bulletin.

Une liturgie de clôture permet de célébrer l'expérience d'apprentissage et d'en souligner la fin.

Vous pouvez créer des rituels expressément pour cette occasion ou encore les emprunter aux traditions de l'Église. En général, ils peuvent être intégrés à un culte ordinaire au lieu de formation. Dans un environnement autre qu'une paroisse, il peut être nécessaire de créer une occasion spéciale ou de profiter d'une activité courante, comme une réunion du conseil.

Ce qui importe, c'est que vous reconnaissiez et célébriez les différents rites de passage de l'alliance d'apprentissage d'une manière qui convient au lieu de formation et qui a un sens pour vous.

Exemple de célébration d'alliance

Adaptation d'un texte de la Trinity United Church, Nanaimo, C.-B.

Membre de la LCF : Formons une alliance avec Dieu et les uns avec les autres au moment où nous amorçons ensemble cette démarche d'apprentissage.

Membre de la LCF : Nous accueillons dans ce cercle _____, qui prendra part à la vie de notre paroisse jusqu'au _____.

Pasteur, pasteure : Une alliance est une promesse que nous faisons avec Dieu et les uns avec les autres, une promesse de vivre à la manière de Dieu. Engageons-nous maintenant dans cette alliance avec Dieu et les uns avec les autres.

Paroisse : En présence de Dieu et les uns des autres, nous rendons grâce à l'amour exemplaire et durable de Jésus-Christ, qui nous montre comment vivre selon la voie de Dieu.

Membre de la LCF : L'Église reconnaît les différents parcours menant à l'exercice du ministère et célèbre le caractère particulier du ministère à chaque personne. Il existe différents dons spirituels, mais ils proviennent du même Esprit.

Membre de la LCF : Il existe différentes manières de servir, mais elles servent le même Dieu. Le Christ est un seul corps formé de plusieurs parties. Nous sommes tous le corps du Christ, chacun et chacune d'entre nous en font partie.

Pasteur, pasteure : Dieu a appelé _____ à faire un apprentissage et à servir _____, et cette personne a accepté cet appel. _____, êtes-vous prêt, prête à partager les dons pour le ministère que vous avez reçus de Dieu dans le cours de votre travail et des rites liturgiques au sein de votre communauté de foi, et avez-vous la volonté de servir comme l'Esprit vous y encouragera ?

Pasteur, pasteure

stagiaire : Oui, je le veux, avec l'aide de Dieu.

Membre de la LCF : Dieu vous a appelé, appelée à être le superviseur, la superviseuse de _____. Partagerez-vous avec cette personne vos connaissances et votre passion à l'égard du ministère et votre amour envers Dieu, en la soutenant tout au long de l'expérience dans notre communauté de foi ?

Superviseur,

superviseuse : Oui, je le veux, avec l'aide de Dieu.

Pasteur, pasteure : Membres de la liaison avec les communautés de foi (*les nommer*), vous avez accepté l'appel de Dieu à remplir le rôle de leaders laïques de la formation ministérielle supervisée. Avez-vous la volonté d'accueillir les dons de _____ pour le ministère, à offrir vos sages conseils à _____ dans l'apprentissage de son rôle, et à soutenir _____ dans sa relation avec sa communauté de foi ?

Équipe de LCF : Oui, nous le voulons, avec l'aide de Dieu.

Membre de la LCF ou président, présidente du conseil :

Membres de la paroisse, vous avez entendu les promesses de (*personne candidate*), de (*superviseuse ou superviseur*), et de la liaison avec les communautés de foi, qui ont répondu à l'appel de Dieu à servir. Engageons-nous à les soutenir.

Paroisse : Nous promettons de vous soutenir avec amour, alors que nous essaierons de vivre dans la voie de Dieu.

Membre de la LCF : Prononçons ensemble la Confession de foi de l'Église Unie...

Membre de la LCF : Prions...

Toutes et tous : Dieu aimant, nous avons formé une alliance avec toi et les uns avec les autres. Nous rendons grâce à cette occasion d'apprentissage et de croissance dans la voie et la compréhension de ton ministère dans le monde. Aide-nous à encourager l'expression des dons de toutes les personnes qui prennent part à cette alliance. Nous prions au nom de celui qui nous montre la voie. Amen.